

Entre SENDRA et les maires...

Plus qu'une collaboration... un partenariat

L'association SENDRA AI (Association Intermédiaire) s'occupe, prioritairement, de la réinsertion des personnes se trouvant dans les villages, lesquelles sont souvent connues par les maires et ses conseillers adjoints. Cet état de fait est souvent une préoccupation pour les élus qui ne peuvent pas toujours répondre à leurs attentes en matière d'emploi. C'est précisément là que SENDRA A.I. propose sa collaboration, en vue de concilier les besoins en matière de gestion de personnel municipal, permettant ainsi aux personnes en difficulté de retrouver du travail.

Il n'est pas évident, pour un maire, de réagir en temps réel aux absences liées aux aléas en matière de ressources humaines, tels que les arrêts maladies, accidents du travail, etc..... Établir la gestion des contrats de travail pour les remplacements implique une gestion quotidienne lourde qui les oblige à s'engager à plus au moins long terme, sachant que leur budget ne le leur permet pas toujours.

SENDRA leur apporte une aide pour tous ces problèmes et permet ainsi à la commune d'œuvrer en faveur de la réinsertion de ses administrés. Nous recherchons ensemble le personnel compétent, répondant au besoin spécifique de la commune, sachant que nous mettons à sa disposition uniquement le personnel inscrit comme demandeur d'emploi.

Le fait de travailler pour leur commune les valorise et leur permet de (re)prendre pied dans le monde du travail, ce qui est souvent par la suite déclencheur d'opportunités.

Le contact, le lien social, la discipline induite par l'exercice d'un travail, les sociabilise et leur donnent de l'assurance.

Enfin, lorsque nous rencontrons les élus, nous insistons sur le rôle de la commune dans le cadre de la réinsertion.

Il faut savoir que nous accompagnons chaque salarié par un suivi mensuel de réinsertion et que le but pour chacun est de retrouver un travail fixe. Ce que nous appelons, dans notre jargon administrativo-associatif : une « sortie positive ».



Prioriser l'emploi local

Josette LEVEQUE et Marie-Hélène AUVRAY-VIAC (Antenne SENDRA Le Luc à La Retrache)



SENDRA répond à tous les besoins exprimés

- Travaux d'entretien de locaux, jardins, débroussaillage, peinture
- Petites réparations de plomberie, d'électricité, de maçonnerie
- Ménage, repassage...
- Aide aux devoirs dans la cadre du périscolaire
- Travaux administratifs, accueil
- Périscolaire dans le cadre de la cantine et de l'étude
- Assistance informatique...

Les questions que se posent les maires

Combien de temps peuvent durer les missions ?

■ SENDRA : Quelques heures, quelques jours, ou quelques mois... C'est le besoin qui définit le cadre.

Quels sont vos tarifs ?

■ SENDRA : Nos tarifs sont TTC et incluent les charges patronales, juste une facture chaque mois à payer. Il n'y a pas une différence significative en termes de coût, mais la souplesse du dispositif peut générer de réelles économies à moyen et long terme.

Si la personne ne convient pas ?

■ SENDRA : Nous mettons tout en œuvre pour trouver au plus vite la bonne personne après identification et analyse du problème

Avez-vous du personnel tout de suite et pouvons-nous le sélectionner ?

■ SENDRA : Oui, nous avons un fichier d'inscription dans beaucoup de communes, mais une collaboration étroite dans ce sens est toujours la bienvenue.

Qui dirige le salarié mis à disposition ?

■ SENDRA : L'encadrement technique des personnes est, bien évidemment, placé sous l'autorité de la commune. Bien que SENDRA est administrativement l'employeur et s'occupe de toute la gestion en matière de salaires et de charges.

Ils ont signé une convention avec SENDRA :

- Patrick Astesana (maire de Pignans)
- Jeanine d'Andréa (maire de Ollières)
- Bernard Fournier (maire de Flassans sur Issole)
- Vincent Martinez (maire de Plan D'aups-Sainte-Beaume)
- Yves ORENGO (mairie de Gonfaron)



EchoMédias

P2 SENDRA DEVELOPPE SES PARTENARIATS AVEC LES MAIRIES



P4 CONVENTIONS AVEC SENDRA : LES ELUS SIGNENT



Collectivités : les nouveaux territoires de l'insertion

INTERVIEW de Pierre Langlade

Présidence du COORACE PACA
Vice président du COORACE

“ que des I.A.E. soient capables de reprendre des entreprises ”

Echomédias : Quelle est la mission du COORACE ?
Pierre Langlade : L'enjeu fondamental pour le COORACE aujourd'hui est d'être une fédération au service de l'emploi, de l'insertion et du développement de territoires solidaires.

Echomédias : Quelle est votre stratégie pour remplir votre mission ?

Pierre Langlade : Nous avançons sur deux axes. D'une part en mettant en place des parcours d'accès à l'emploi et des nouveaux modes de gouvernance afin d'améliorer et sécuriser le statut et faciliter l'accès au droit et à la formation des personnes en situation précaire.

Echomédias : Cela doit probablement passer par une transformation des mentalités, non ?

Pierre Langlade : Certainement, si l'on considère que nous travaillons à accroître la participation des salariés à la vie de l'entreprise. C'est un élément fondamental à nos yeux.

Echomédias : Faire évoluer les modes de management est louable, mais en cette période de crise, il faut également être en mesure de générer des créations d'emplois.

Pierre Langlade : Tout-à-fait ! C'est pourquoi j'évoquais le développement de territoires solidaires.

Nous souhaitons que des I.A.E. soient capables de reprendre des entreprises qui ferment et de les développer. Sendra est un parfait exemple de la dynamique

que peut créer une structure solidaire en termes de diversification et de création de nouveaux espaces d'emploi.

Echomédias : Revenons sur ces nouveaux territoires. Quel regard posez-vous sur les collaborations conventionnées que nous développons avec les collectivités locales.

Pierre Langlade : Je pense que cette démarche est doublement favorable à ces collectivités. D'une part en ce qu'elles mènent ainsi une politique concrète en faveur de leurs administrés les plus fragilisés. D'autre part, ces collectivités génèrent ainsi de l'emploi sans que cela leur coûte plus cher.

Echomédias : Certains craignent pourtant, on peut le comprendre, que cela nuise aux entreprises locales.

Pierre Langlade : Il faut savoir que les activités liées à l'I.A.E. représentent en fait une proportion absolument négligeable au regard de l'activité économique classique. C'est dérisoire.

Echomédias : Quelle est la différence fondamentale entre un service rendu par une entreprise privée et celui rendu par un IAE ?

Pierre Langlade : A service égal, la qualité est la même. Seul le délai peut être plus long avec l'IAE. Quant au coût, il est variable selon les structures, mais il est généralement équivalent avec, en prime, une vraie politique d'insertion et de développement durable.

Echomédias : Le G.E.S.* est-il une voie juridiquement carrossable pour développer ces nouveaux territoires ?

Pierre Langlade : Absolument !... Nous disposons aujourd'hui de tous les outils juridiques, élaborés par nos experts, pour investir ces nouveaux territoires économiques combinant, par exemple, les IAE et les entreprises privées. Une alternative économique a toute sa place aujourd'hui.

*Les GES (Groupes Economiques Solidaires) sont nés d'une démarche volontaire et pragmatique de plusieurs structures adhérentes COORACE.

“ A service égal, la qualité est la même ”

BARGEMON



« La mairie est pleinement satisfaite du travail de débroussaillage incendie effectué par l'association SENDRA ».

« Je tenais à vous exprimer ma satisfaction face à la qualité des travaux réalisés... »



LE MUY

LORGUES



« Nous ne pouvons que nous féliciter de la qualité et du sérieux avec lesquels les travaux ont été accomplis... »



CALLAS

« Le dispositif proposé par SENDRA nous permet enfin de lancer la rénovation de nos calades. Une collaboration qui s'étendra sur au moins cinq ans. Tout ce que j'ai entrepris avec SENDRA m'a apporté une entière satisfaction. »



PLAN D'AUPS



« Ce qu'il faudrait, c'est un bureau de Sendra au coeur de notre communauté des communes. Une implantation d'un bureau sur Saint Maximin serait la bienvenue et nous permettrait de développer notre partenariat. »

FIGANIERES



« Les travaux du chantier de débroussaillage m'ont donné pleinement satisfaction ».

FREJUS



« Je tenais à vous faire part de ma totale satisfaction... et vous remercie d'avoir mis à disposition un personnel volontaire avec qui les rapports ont été très cordiaux » La ville est déjà en attente d'une convention dans les mêmes termes.

LE THORONET



« Il y a cinq ans j'avais abandonné le projet du débroussaillage sur la commune faute de véhicules pour acheminer les débroussaillieurs et le matériel. Aujourd'hui, j'apprends que SENDRA dispose de véhicules et fournit les outils. On va enfin pouvoir l'envisager. »



« Les travaux (de débroussaillage) ont été menés avec rapidité et efficacité... Encore bravo à M. Gormit et son équipe... Qu'ajouter sinon que nous souhaitons collaborer encore longtemps avec Sendra »

LES ARCS

« L'équipe des forestiers a donné entière satisfaction dans le débroussaillage, mais aussi dans le contact avec nos services »

TRANS en P.

